CMA FORMATION

Sainte-Clotilde - Saint-Pierre - Saint-André - Saint-Gilles Les Hauts

Livret d’accueil

Vous trouverez dans ce document
les informations utiles à votre parcours au

Centre de Formation de Sainte-Clotilde

Chambres de Métiers et de l’Artisanat
CMA FORMATION
SAINTE - CLOTILDE

SOMMAIRE

	Votre centre de formation	3
	Vos interlocuteurs	5
	Les horaires des cours	5
	Les espaces de formation	6
	La restauration	6
	L'Internat	6
	L'accessibilité	7
	Le déroulement de votre formation	8
	L'organisation de votre travail	9
	Le CDIA	9
	La représentation et les règles de vie	10
	La sécurité	10
	Le référent handicap	11
SPÉCIFITÉS APPRENTISSAGE	Accompagnement social et éducation à la citoyenneté	12
	Emulation à travers des concours d'excellence	12
	Mobilité en cours de formation	13
	Médiation et lutte contre le décrochage	14

Retour au sommaire

Votre **Centre de formation de Sainte Clotilde**

Situé le long du boulevard Sud et de la zac Finette, le centre de formation originellement CFA Léon Legros, du nom du fondateur de la CMA de La Réunion qui fut artisan réparateur, bénéficie de locaux exceptionnels récemment rénovés par la Région Réunion avec le recours également de fonds européens.

Le centre de formation bénéficie également de la dynamique de la Cité du Goût et des Saveurs qu'elle héberge.

Retour au sommaire

Des formations diplômantes dans le domaine de l'artisanat

Métiers de l'Alimentation

Niveau 3
- CAP Boucher
- CAP Boulanger
- CAP Charcutier Traiteur
- CAP Chocolatier confiseur
- CAP Glacier Fabricant
- CAP Pâtissier
- CAP Poissonnier Ecailler
- CTM Préparateur vendeur Boucherie Charcuterie Traiteur
- CS Boulangerie spécialisée
- CS Pâtisserie de boutique
- CTM Vendeur Boulangerie Pâtisserie

Niveau 4
- BP Boulanger
- BP Boucher
- BP Charcutier Traiteur
- BTM Pâtissier Confiseur Glacier Traiteur

Niveau 5
- BM Pâtissier Chocolatier Confiseur Glacier traiteur

Métiers des métaux

Niveau 3
- CAP Métallier

Niveau 4
- Bac pro Ouvrages du Bâtiment : Métallerie
- BP Métallier

Métiers de la Santé - Soins corporels

Niveau 3
- CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie
- CAP Métiers de la Coiffure
- CTM Toiletteur canin, félin et NAC

Niveau 4
- BP Coiffure
- BP Esthétique Cosmétique Parfumerie

Niveau 5
- BM Coiffeur
- BM Esthéticien cosméticien
- BTS Diététique
- DEUST Préparateur technicien en pharmacie

Métiers de la Télécommunication

Niveau 3
- TP Installateur de Réseaux de Télécommunication en fibre optique

Niveau 4
- TP Technicien d'intervention Réseaux de Télécommunication en fiche optique

Métiers de la Logistique

Niveau 3
- CAP Opérateur Logistique

Métiers de l'environnement-service

Niveau 3
- CAP Agent de propreté et d'hygiène

Niveau 4
- CP Technicien Services de l'électroménager connecté
- CP Vendeur conseil en équipements de la maison connectée
- CP Réparateur conseil d'équipements électriques et électroniques

Niveau 5
- BTS Métiers de services à l'environnement

Métiers de l'Electricité et du Froid

Niveau 3
- CAP Electricien
- CAP Installateur en Froid et Conditionnement d'Air

Niveau 4
- Bac pro Métiers de l'électricité et de ses Environnements Connectés
- BP Electricien
- BP Installateur Dépanneur Froid et Conditionnement d'air
- TP Technicien d'Intervention en Froid Commercial et Climatisation

Niveau 5
- BTS Electrotechnique

Le centre de formation de Sainte Clotilde propose également :
- une préparation à l'apprentissage,
- des actions de formation professionnelle

Consultez nos fiches de formation sur www.artisanat974.re

Scanne moi

Retour au sommaire

Vos interlocuteurs

Standard
0262 28 18 30

Direction-bassin
Baskaran ANANDA

Responsable d'Unité pédagogique et administrative
Virginie VIRAPIN

Responsable d'Unité pédagogique
Lutte contre le décrochage
Bernard Plante

Secrétaire de direction
Marie Claire Benedetti

Secrétariat et Assistance administrative
Elodie Isambert
Doris Vienne
Monique Trules
Marie Louise Jude
Shamira Sauteron
Roselyne Coindevel
Claudette Arhimann

Référente mobilité
Elodie Savaranin

Attachée technique formation initiale
Christiane BERY

Formation continue - Attachée technique
Emilie Rivière

Assistant d'éducation et Référent handicap
Philippe MATHIEU

Assistant éducatif - Internat
Ludovic Grondin

CDIA
Samuelle Grondin

Technicien réseaux
Julien Cadet

Chef de Travaux
Philippe Hoarau
Frédéric Burel

Service achats
Tony Chan Peng

Boutique et vente des tickets repas
Alain Molly

Agent administratif
Gerry Perrault

Agents de service
Alain Sinaman
Henri Lucas Bulin
Joé Lauret
Gérard Agathe
Noël Valin
Mathias Guezello

Et l'équipe de professeurs ...

ADRESSE
Centre de Formation de Sainte-Clotilde
ZAC Patates à Durand,
Avenue Stanislas Gimart - 97490 Sainte-Clotilde

Les horaires des cours

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00	Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mercredi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00	Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Vendredi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00		

Apprentissage : p1formation@cma-reunion.fr
apprentissage.nord@cma-reunion.fr

Formation continue : formationcontinue.nord@cma-reunion.fr

www.artisanat974.re

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Réunion

Retour au sommaire

Les espaces de **formation**

Le Centre de Formation de Sainte Clotilde est structuré en plusieurs bâtiments :

- Salles de formation d'enseignement général et professionnel
- Plateaux techniques pour les métiers
- Bâtiments administratifs
- CDIA
- Boutique de vente des productions

Les plateaux techniques

Tous les ateliers disposent des moyens matériels pour la préparation des diplômes, certifications et qualifications ainsi que pour les formations de perfectionnement technique.

Restauration

Un service de restauration collective sur le site est accessible aux apprentis (internes et externes).
Le repas forfaitaire comprend une entrée, un plat et un dessert (prise en charge partielle par l'OPCO).

Internat

Un service d'internat est proposé.
L'accès est réservé aux apprenants sur réservation et une contribution financière est demandée. Vous bénéficiez d'une aide financière de l'OPCO pour ce service.

Renseignez-vous pour l'achat du ticket et des horaires d'ouverture du service restauration/hébergement auprès de l'accueil du centre de formation

Retour au sommaire

Accessibilité

Transport en commun
Les lignes 15 arrêt Futura
Ligne 7, ligne 24 et 24A arrêt Papayers
Le statut d'étudiant des métiers ou de stagiaire de la formation professionnelle donne droit à des tarifs sur les transports régionaux et la Ville de Saint-Denis offre des tarifs préférentiels sur ses lignes Citalis pour les dyonisiens moins de 25 ans.
Renseignement auprès de la scolarité.

Handicap
Le référent handicap du centre est à votre écoute pour tout besoin spécifique

Accueil des apprenants en situation de handicap : Le référent chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprentis en situation de handicap se tient à votre disposition par téléphone ou sur place

Parking
Un espace parking auto, vélo et deux roues est à disposition au sein du centre de formation. L'espace est accessible de 7h30 à 17h.

En cas d'urgence
Veuillez respecter les consignes affichées dans les locaux et les instructions données par le formateur.

Le règlement intérieur

Le règlement intérieur de CMA FORMATION s'applique aux étudiants et stagiaires de la formation professionnelle.
Il est disponible en ligne sur le site Internet artisanat974 et détaillé dans le livret d'apprentissage.

Scanne moi

Retour au sommaire

Déroulement de **votre formation**

Le temps de l'accueil, prendre ses marques

Le personnel du centre vous accueille et transmet les informations pratiques et vous indique votre salle de formation.
L'ouverture de la formation est réalisée par le gestionnaire de la formation qui vous présente brièvement la CMAR, le centre, votre formateur et rappelle les règles d'usage de fonctionnement du centre de formation.
Le dossier de candidature est complété et les pièces justificatives sont réceptionnées à votre entrée en formation.

Des interlocuteurs pendant la formation

Le responsable d'unité pédagogique est votre interlocuteur en cas de demande particulière ou de souhait de faire évoluer votre parcours. Il a la charge d'organiser **les emplois du temps** des sections.
L'emploi du temps général de toutes les sections est accessible pour consultation au **tableau d'affichage**.

Ce tableau est un outil de transmission d'information concernant la vie du centre.

Assiduité

Vous devez honorer les temps de présence prévus en signant **la feuille d'émargement** collectif (en noir ou bleu).
Vous devez respecter les horaires de la formation et signaler tout retard ou absence dans les plus brefs délais et les justifier auprès de l'administration.

Retard et absence font l'objet d'un traitement régulier.
Reportez-vous au règlement intérieur.

Examens et insertion

L'objectif de votre formation est de réussir vos examens et votre insertion professionnelle. L'assiduité en entreprise et en centre conditionne cette réussite.

Votre avis compte

Au cours de votre formation vous serez invité à remplir :

- un questionnaire de satisfaction
- une fiche de vœux

Nous vous remercions de les remplir avec le plus grand soin.
Votre avis permettra de faire évoluer les formations et d'apprécier instantanément la qualité des interventions de formation et des prestations annexes (accueil, supports de cours…).

Retour au sommaire

Organisation de votre **travail**

Les machines et équipements mis à votre disposition sont des outils contribuant à votre formation. Apprendre à les faire fonctionner et en prendre soin, les ranger, font partie intégrante de votre formation et des gestes professionnels que vous allez développer.
En atelier, le **respect d'une tenue de travail** adaptée et conforme aux règles de sécurité est obligatoire.

Outils pédagogiques
Tout au long de votre formation, les formateurs s'appuient sur des outils pédagogiques appropriés et des supports de cours actualisés pour que vous puissiez mettre en application l'enseignement suivi dès votre retour en entreprise.

Le Livret d'apprentissage (ou livret entreprise) est l'outil privilégié de suivi des connaissances et compétences abordées en centre et en entreprise. C'est l'outil de communication indispensable et obligatoire entre le centre de formation et l'entreprise.
Il est important de le compléter régulièrement et de le faire signer par le maître d'apprentissage ou tuteur.

Le CDIA **Centre de documentation et d'information**

Le CDIA propose un fonds documentaire constitué d'**ouvrages** (manuels scolaires, ouvrages spécialisés, usuels, cédéroms… et des **périodiques** spécialisés et de vulgarisation (Les nouvelles de la boulangerie-pâtisserie, Les nouvelles esthétiques, Services, La boucherie française, Mémento…). Le fonds documentaire propose également des ressources sur La Réunion (encyclopédies, romans…) et un espace bande dessinée.

Une recherche à faire, un dossier professionnel à préparer ?
Trouve au CDIA informations et accompagnement à la recherche documentaire

Le RGPD

CMA Formation est amené à recueillir des données personnelles afin d'assurer la gestion administrative et pédagogique des actions de formation. Ces données peuvent être communiquées à l'extérieur pour satisfaire à des obligations légales et règlementaires ou contractuelles. Conformément à la loi « informatique et libertés », l'Apprenant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concerne en envoyant un courrier électronique au DPO : rgpd@cmareunion.fr. CMA FORMATION s'engage à respecter la réglementation applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le Règlement Général de Protection des données (RGPD).

RGPD - Règlement Général de Protection des Données personnelles

Retour au sommaire

Représentation et **règles de vie**

Un délégué pour être représenté
Un délégué est élu pour chaque section. Il a la charge de représenter les autres apprenants, d'assurer le rôle de porte-parole lors de réunions officielles (conseil de perfectionnement notamment) et autres manifestations.
Le dialogue est encouragé entre les délégués de section et la direction afin de contribuer au fonctionnement de la vie du centre.

Droits et devoirs des apprenants
En tant qu'apprenant, vous avez des **droits et des devoirs**. Ils sont détaillés dans le règlement intérieur de CMA FORMATION.

CMA FORMATION s'engage pour la mixité et la lutte contre la discrimination et toute forme de harcèlement.
Un comportement respectueux du règlement intérieur et professionnel est attendu de tous en centre.

Des **mesures éducatives et disciplinaires** sont prévues dans le Règlement intérieur et mises en œuvre.

Sécurité

CMA Formation s'engage à mettre en œuvre les éléments nécessaires à la sécurité des apprenants tout au long de leur parcours de formation.
L'affichage dans le centre vous donne les informations utiles.

La sécurité est l'affaire de tous

Que faire ?

EN CAS D'ACCIDENT APPEL DU SAMU

- Depuis votre mobile, composer le 15
- Prévenir l'accueil du centre.

EN CAS D'INCENDIE APPEL DES POMPIERS

- Depuis votre mobile, composer le 18
- Prévenir l'accueil du centre.
- Déclencher l'alarme sonore à l'aide des boutons poussoirs et se rendre jusqu'au point de rassemblement.

Retour au sommaire

Le référent **handicap**

Vous êtes concerné(e) par le handicap si un problème de santé et/ou une restriction vous empêche d'accomplir certaines tâches dans votre formation ou dans votre emploi.

Le référent handicap est l'interlocuteur privilégié des apprenants en situation de handicap. Son rôle est d'assurer un accompagnement personnalisé et adapté à l'apprenant tout au long de son parcours de formation. Il coordonne les actions mises en œuvre pour faciliter l'accès et le maintien en formation et en entreprise.

Il a pour fonction d'identifier, d'accompagner, d'écouter, d'aider et d'orienter l'apprenant mais aussi d'informer et sensibiliser au handicap les équipes du centre et les employeurs.

L'adaptation des parcours

1. Pas de limite d'âge pour signer un contrat d'apprentissage
2. Une durée de formation adaptée si besoin
3. Une demande d'aide humaine et/ou matérielle si besoin
4. Une adaptation de la pédagogie
5. Des aménagements aux examens

Faites appel au référent handicap de votre centre, il est à votre écoute. Vous aurez accès à un entretien personnel dédié au sein de votre Centre de Formation.

Retour au sommaire

Accompagnement social
et éducation à la citoyenneté

L'équipe du centre vous accompagne dans votre parcours, cela inclut un **accompagnement social et une information sur les démarches administratives et aides mobilisables** liées au parcours de formation et aux droits.
La vie scolaire apporte son **écoute et son accompagnement en cas de difficulté** en cours de formation. L'assistant d'éducation oriente vers un réseau de partenaires.

Le centre propose aussi à ses apprentis des actions de prévention et de sensibilisation : addictions, santé, don du sang, gestion des déchets, cyber-harcèlement, sécurité au travail…

Ces expériences complètent votre parcours.
Les actions collectives permettent de se confronter à des thèmes importants dans le cadre de la vie professionnelle mais aussi en tant que citoyen.

- ***Petit équipement, permis de conduire, nous t'accompagnons à mobiliser les aides financières***
- ***Un problème de logement, des difficultés dans la famille ? Contacte l'assistante d'éducation.***

« J'ai pu bénéficier de l'aide au permis et ça m'a aidé pour le déroulement de mon apprentissage et ensuite pour décrocher un contrat plus loin de chez moi. Le plus important c'est que j'ai pu confier des difficultés personnelles quand on m'a orienté vers Kozé Jeunes"

L'émulation à travers **des concours d'excellence**

La particularité d'un parcours dans un centre de formation de la CMA tient aussi aux possibilités de participer à des concours et trophées d'excellence.

Meilleurs apprentis de France, prix des apprentis de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, prix de la mixité, trophées métiers des branches professionnelles et du **réseau des Chambres de Métiers**, le centre accompagne ses apprentis dans des concours régionaux, nationaux et internationaux avec succès depuis plus de 30 ans.

Chaque année des jeunes sont lauréats de concours à La Réunion et souvent au national et à l'international; cette reconnaissance de leurs talents accélère leur parcours professionnel.

Retour au sommaire

Mobilité **en cours de formation**

La CMAR détient une accréditation pour la mobilité de ses apprenants. Les mobilités Erasmus offrent aux apprentis une expérience unique de développement personnel et professionnel, en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences techniques et linguistiques dans un contexte international.

Être apprenti(e) en Erasmus +

Ces expériences favorisent l'ouverture d'esprit, l'adaptabilité et renforcent l'employabilité sur le marché du travail.

Les mobilités Erasmus permettent aux apprentis de se confronter à de nouvelles cultures, de développer leur réseau professionnel et d'accéder à des opportunités de carrière

Envie de bouger ? Tenter une nouvelle expérience et enrichir ton parcours ? Rapproche toi du référent mobilité.

Ils témoignent !

Ca fait grandir un peu quand même, j'ai découvert les choses, c'est un autre monde, une autre manière de vivre, ça m'a donné envie de bouger, de voyager, de parler une autre langue ; c'est une expérience de vie qu'il ne faut pas rater apprentis en CAP Boucher.

J'ai appris à m'adapter a leurs méthodes de travail, au rythme (plus rapide) avec les « défis » entre collègues (vidange minutée !), j'ai appris à prendre le métro, à parler un peu l'italien, ça m'a changé, dans le bon sens, mon patron me trouve plus débrouillard.

J'ai redécouvert que c'est ça (la coiffure) que j'aime bien faire ; voir autre chose, cela m'a remotivé, reboosté. Ma patronne a vu le changement : je suis plus ouverte avec les clients, j'ai plus de confiance, plus affirmée .
Apprentie en BP Coiffure

Retour au sommaire

Médiation et **lutte contre le décrochage**

Parfois le parcours de formation ne se passe pas comme prévu. Si au cours du contrat d'apprentissage, des difficultés ou des conflits apparaissent, la médiation peut être nécessaire.

A quoi sert la médiation ?

La médiation de l'apprentissage est sollicitée pour résoudre les litiges entre les employeurs et les apprentis ou leur famille concernant l'exécution ou la résiliation du contrat d'apprentissage. Elle sert à établir et maintenir des conditions favorables à l'écoute, à l'échange et au dialogue. sans jugement, dans la neutralité, et dans le respect de la confidentialité.

Quand intervient la médiation ?

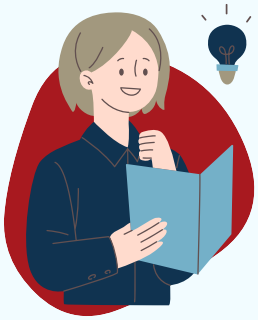

En prévention : Suivi des jeunes et des entreprises qui rencontrent des difficultés, lien avec le centre. Accompagnement en cas de décrochage.

En conseil : Pour apporter une écoute, un conseil sur les problèmes rencontrés par une des parties (sans forcément aller jusqu'à la médiation, ou une rupture).

En médiation : En résolution amiable des différends sur la base du volontariat des parties (entretien de médiation).

En sécurisation : après une rupture, le maintien en centre se fait avec un accompagnement pour la recherche d'une nouvelle entreprise.

En cas de la démission en dehors de sa période d'essai, l'apprenti est tenu de saisir le médiateur de l'apprentissage (Art. L6222-18 du Code du travail).

Médiation

Contactez la médiatrice de l'apprentissage pour toute difficulté rencontrée dans l'exécution de votre contrat en relation avec votre entreprise

Contact de la médiation

Estelle **LEBLÉ** : estelle.leble@cma-reunion.fr 0262 21 04 35 - 0692 86 09 03
Permanence dans les centres (une fois par mois, selon programmation)

Notes

CMA FORMATION

NOS CENTRES DE FORMATION

SAINTE-CLOTILDE

Av. Stanislas Gimart
Tél. 0262 28 18 30

SAINT-ANDRE

rue Comorapoullé
Tél. 0262 46 62 00

SAINT-GILLES LES HAUTS

1 route de l'Eperon
Tél. 0262 55 68 55

SAINT-PIERRE

CPOI - 65 rue du Père Lafosse
Tél. 0262 96 12 40

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
REGION ILE DE LA REUNION
42 rue Jean Cocteau - BP 10034 - 97491 Sainte-Clotilde
Tél. : 0262 21 04 35
www.artisanat974.re

V3 du 30.07.25